



La Grande Loge Féminine de France reçue au ministère de l'Intérieur pour débattre du projet de loi contre le séparatisme



Dans le cadre des consultations des principales obédiences maçonniques sur le projet de loi contre le séparatisme, la GLFF a été reçue le samedi 3 octobre 2020 au ministère de l'Intérieur par la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, Marlène Schiappa, et des membres du cabinet du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, celui-ci étant sur le front des inondations dans le sud.

Entourée de son directeur de cabinet, de deux conseillers techniques et d'une conseillère en charge auprès du ministre de l'Enseignement, la ministre était à l'écoute de nos interventions et a répondu à nos questions.

La TRGM, Marie-Claude Kervella-Boux, accompagnée de la GMACRI, Brigitte Cabrol, et de la présidente de la commission conventuelle de la laïcité, Marie Bidaud, ont pu réagir au discours du Président de la République du 2 octobre, à partir d'un dossier très complet élaboré par les membres de la commission conventuelle.

Les échanges ont été nombreux ; nous avons noté que des éléments figurant dans nos dossiers déjà présentés à l'occasion d'autres auditions figuraient dans les propositions du Président. Nous avons attiré l'attention de nos interlocuteurs sur l'importance d'évaluer chacune des mesures proposées au regard de leur impact sur la situation, souvent très difficile, des femmes et des jeunes filles.

La consultation devrait se poursuivre par un envoi prochain aux différentes obédiences du projet de loi, puis par de nouvelles rencontres au ministère de l'Intérieur et au ministère de l'Education nationale, avant une présentation, début décembre, en Conseil des ministres.